



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'accompagnement par l'État du programme Petites villes de demain dans le département des Landes

Mont-de-Marsan, le 10 septembre 2021



Petites villes de demain : les lauréats Landais

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Déploiement du programme Petites villes de demain

LANDES (40)

12 PETITES VILLES DE DEMAIN
QUI RASSEMBLENT
14 COMMUNES

● Commune sélectionnée

— Partenariat

▨ EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain

■ Commune retenue dans le programme Action coeur de ville



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

2

Délégation Territoriale de Mont-de-Marsan



L'accompagnement de l'État, du niveau national au local :



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

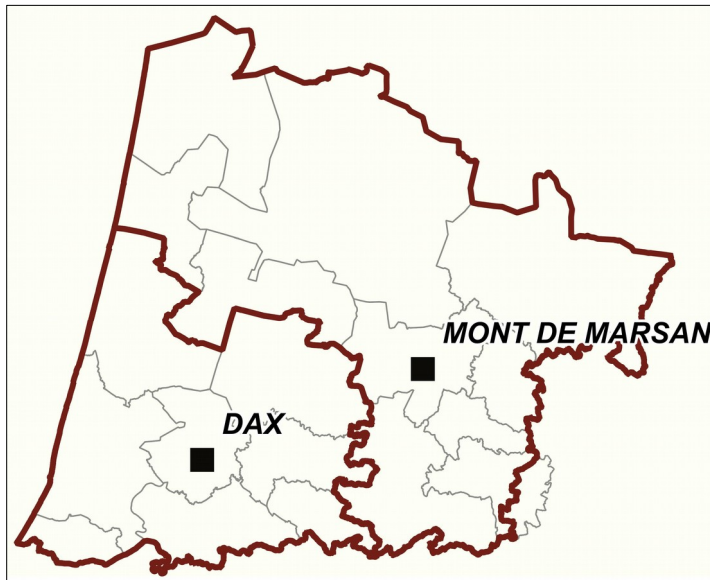
NATIONAL

- Une politique publique prioritaire du MCTRCT,
- L'ANCT pilote le programme petites villes de demain.

REGIONAL

Le comité régional des financeurs coordonne les engagements financiers des projets présentés.

Délégations Territoriales de la DDTM



DEPARTEMENTAL

- La préfète des Landes est la déléguée territoriale (DT) de l'ANCT et de l'ANAH.
- La DDTM et ses Délégations Territoriales : un rôle de conseil et de guichet unique de la DDTM pour les collectivités territoriales.



Un accompagnement financier



Des financements de droit commun et du plan de relance au service des petites villes de demain :

Plan de relance	DSIL exc	43 457 €	153 871 €	1 629 048 €
	DSIL renov	110 414 €		
Droit commun	DSIL droit commun	281 398 €	1 475 177 €	
	DETR	1 193 779 €		

- Financer des équipements publics, leur accessibilité
- Financer des opérations de remise aux normes d'équipements
- Développer le recours au vélo, aménagement de voies vertes
- Rénovation énergétique des bâtiments
- ...



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Un accompagnement financier



Des financements sectoriels de type « appels à projets » :

- Financer des opérations de recyclage des friches urbaines et industrielles
- Développer le recours au vélo et transports en commun
- Définir et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Mettre en œuvre un projet culturel ...

Exemple de Morcenx la Nouvelle avec le financement par le fonds friches en articulation avec de la DETR pour la reconversion de l'ancienne piscine municipale pour l'implantation d'un pôle petite enfance comprenant une micro crèche pour un montant d'aides de 360 719 € dont 192 815 € de fonds friches soit une subvention de 80 % du projet

Exemple de Peyrehorade avec le financement de travaux de réhabilitation des anciennes écuries pour l'aménagement d'un lieu culturel en centre ville par une dotation au titre des monuments historiques à hauteur de 139 488 €

Un accompagnement en ingénierie

Le financement des chefs de projets :

- Huit recrutements de chefs de projet sont identifiés, dont quatre sur des postes mutualisés :
 - St Sever (recrutement en mars 2021)
 - Aire sur Adour (recrutement en juillet 2021)
 - Morcenx-la-Nouvelle et Labouheyre (en cours),
 - Amou et Montfort-en Chalosse/Mugron (en cours),
 - Roquefort/Gabarret (en cours),
 - Grenade-sur-l'Adour et Villeneuve-de-Marsan (en cours),
 - Hagetmau (en cours),
 - Peyrehorade (en cours).
- Intervention de l'ANAH sur les postes de chefs de projets quand un projet d'OPAH RU est prévue (cas de Grenade sur l'Adour et Villeneuve de Marsan)
- Intervention d'un fond de concours (ANCT, FNADT, BDT pour financement à 75 % (dont 25 %BDT)
- Pour 2021, 75000 € provisionné pour les Landes et dialogue de gestion en cours pour le financement de l'ensemble des 8 chefs de projet à temps complet en 2022.





Un accompagnement en ingénierie

La formation des chefs de projets : La mise en place par le CEREMA d'une formation des chefs de projet

- Un module de base sur 3 jours
 - Une première formation en juin 2021 qui a pu bénéficier à St Sever (chef de projet) et Aire sur l'Adour (élu)
 - Une deuxième session programmée en automne 2021
- Des modules complémentaires thématiques en cours de programmation avec l'intervention des partenaires (Banque des territoires, ANAH, ...)



Un accompagnement local et une animation



La mobilisation des services déconcentrés de l'Etat :

- Une organisation mise en place auprès de la préfète et sous préfet avec des interlocuteurs dédiés au sein de la DDTM chargée du pilotage technique, de l'accompagnement du programme et de l'animation locale

Le club « PVD » :

- Animation par la DDTM pour la mise en réseau des acteurs
- Objectif de partage de pratiques, d'informations, de définition d'indicateurs de suivi, d'essaimage de solutions innovantes ...
- Une mise en place en janvier 2021 et une première réunion en février 2021 qui a pu permettre aux partenaires locaux et régionaux de présenter leurs dispositifs et d'engager le recrutement de chefs de projets.
- Une prochaine séance en préparation pour cet automne :
 - partage du tableau de bord des lauréats PVD,
 - accompagnement pour la rédaction des cahiers des charges des études,
 - accompagnement au recrutement et à la prise de poste des chefs de projets,
 - élaborations d'indicateurs de suivi et d'évaluation des démarches



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Point d'avancement des conventions d'adhésion



- Pour mémoire un conventionnement en deux temps :
 - Une convention d'adhésion permettant l'engagement dans le programme
 - Une convention cadre qui vaudra ORT (opération de revitalisation des territoires) qui sera signée dans les 18 mois suivant la première après élaboration d'un projet, d'un programme d'action.

La signature de la convention d'adhésion au programme petites villes de demain déclenche les premières aides.